

II. Quant aux conjonctions, on trouve :

Ut pour *ita ut* : Matth., XIII, 35 ; XXIII, 35 ; Marc., IV, 12 ; Luc., XIV, 10 ; Joan., IX, 2 ; V, 20 ; — *si* pour *an* : Marc., XV, 44 ; Luc., VI, 9 ; XIII, 23 ; XXII, 49 ; — *aut* dans le même sens : Matth., XX, 15 ; *ne* pour *num* : Luc., V, 12 ; III, 15 ; *nunc* pour *sed* : Luc., XI, 39 ; Joan., XVIII, 36 ; — *nisi*, même sens : Matth., XII, 39 ; Joan., XVIII, 36 ; — *quasi* pour *tanquam* : Marc., I, 22 ; Joan., I, 14 ; — *forsitan* pour *verisimiliter*, *utique* : Joan., IV, 10 ; V, 46 ; VIII, 19 ; — *propter quod* pour *eo quod* : Jac. IV, 2, — *quamdiu* pour *in quantum* ; Matth., XXV, 40 ; — *quia* redondant : Luc., XIX, 9, etc. ; — *sine causa* pour *frustra* : Matth., XV, 9 ; — *et* pour *aut* : Act., III, 6 ; Joan., VI, 54 ; Cf., I Cor., XI, 27 ; pour *nempe* : Matth., XIII, 41 ; XXIV, 31 ; Luc., III, 16 ; Joan., I, 16 ; X, 33 ; Act., X, 14 ; pour *præcipue* : Marc., XVI, 7 ; Act., I, 14 ; pour *tamen* : Apoc., III, 8 ; pour *ideo* : Joan., IV, 24 ; X, 30 ; XII, 16 ; Act., V, 38 ; VII, 43 ; I Joan., II, 27 ; pour *ita* : Joan., X, 15 ; XV, 9.

6° *Idiotismes relatifs aux nombres.*

Souvent, au lieu du nombre précis, les Hébreux emploient un nombre rond qui en approche : *mille* pour un grand nombre, Apoc., XX, 2 ; *quinque millia* pour environ cinq mille, Matth., XIV, 21 ; Joan., VI, 10¹ ; — *centuplum*, cent fois plus, pour beaucoup plus, Matth., XIX, 29 ; — *septuaginta*, pour septante-deux ou septante-cinq, Luc., X, 1 ; — *septem demonia*, pour une multitude ou toutes sortes de démons, Luc., VIII, 2 ; XI, 26² ; — *septuagies septies*, pour un nombre de fois indéfini, mais considérable, Matth., XVIII, 22 ; — *decem dies*, une dizaine de jours, pour un temps assez court, Apoc., II, 10 ; — *ter*, trois fois, à plusieurs reprises, II Cor., XII, 8 ; — *post tres dies*, le troisième jour, Matth., XXVII, 63³ ; — *omnes*, presque tous, la totalité, moralement parlant, aux exceptions près, Matth., II, 3 ; III, 5 ; XXIV, 14 ; Marc., I, 5 ; Luc., IV, 22 ; XIX, 7 ; Act., XIX, 10.

¹ Cf. I Cor., X, etc. — ² Cf. Apoc., I, 4 ; IV, 5 ; V, 1, 6 ; X, 3. — ³ Cf. Luc., II, 21 ; Joan., XX, 26.

JÉSUS-CHRIST

SELON L'ÉVANGILE

SES PREMIÈRES ANNÉES, SA PRÉDICATION, SES DERNIERS MYSTÈRES

PRÉLIMINAIRES

1° De l'Évangile en général et de l'étude qu'il en faut faire.

L'Évangile et les Évangiles. — Titre de chacun. — Ordre et date des Évangiles. — Synoptiques. — Différences et analogies. — Autorité de l'histoire évangélique. — Sur quels témoignages a-t-elle été écrite ? — Évangiles apocryphes. — Importance de la chronologie dans l'Évangile. — Ère chrétienne. — Durée de la vie du Sauveur. — Géographie de la Palestine. — Beauté des Évangiles. — D'où vient que tous ne la goûtent pas.

40. — Que signifient ces mots : l'Évangile, les Évangiles ?

I. Le sens du mot Évangile s'est modifié par l'usage, comme celui de Testament¹. Employé d'abord pour exprimer *la bonne nouvelle*² de l'accomplissement des divines promesses, ou l'annonce de la rédemption du monde par les mérites du Sauveur³, il servit bientôt à désigner les quatre livres inspirés qui nous retracent l'histoire de cette grande œuvre : l'incarnation du Fils de Dieu, sa prédication, son sacrifice⁴. Cette dernière signification est aujourd'hui la plus commune.

II. Comme il importait souverainement de conserver un souvenir exact de ce grand événement, Dieu a pris soin de l'entourer des garanties les plus sûres et des témoignages

¹ *Supra*, n. 1. — ² *Εὐαγγέλιον* του Υιου Θεου, Rom., I, 9. — ³ Luc., II, 10, 11. Deus in terra, homo in caelis. S. Chrys. *In Matth. Hom.* I. — ⁴ Cf. Apoc., XIV, 6 ; *Epist. ad Diogn.*, XI ; S. Justin., I^{re} *Apol.*, I, 66.

les plus convaincants. Il a voulu : — 1° Que la vie de son Fils fût écrite peu de temps après sa mort¹, non par un auteur seulement, mais par quatre écrivains², dont deux, le premier et le dernier, étaient témoins oculaires³ des faits qu'ils rapportent, et les deux autres compagnons de ses Apôtres. — 2° Que ces écrits reçussent aussitôt la plus grande publicité; qu'ils fussent, non seulement lus dans une église avec solennité, mais répandus dans le monde entier, mis sous les yeux de tous, de ceux mêmes qui étaient les plus intéressés à les contredire et les plus aptes à les contrôler. — 3° Que, dès leur apparition, ils fussent placés par l'ordre des Apôtres et la pratique de l'Eglise au même rang que les livres les plus vénérés de l'Ancien Testament, comme inspirés par le même Esprit et réclamant la même foi⁴. — 4° Que les auteurs de ces livres, avec une multitude de pasteurs et de fidèles instruits par eux, consumassent leur vie et répandissent leur sang pour attester la vérité des grands faits qui y sont consignés. Ainsi rien ne manque à l'autorité des saints Evangiles; et il n'a pas fallu d'autre quadrigé au Seigneur, dit S. Augustin, pour soumettre tous les peuples à son joug doux et léger⁵.

41. — Les titres donnés à chacun des Evangiles : *selon saint Matthieu, selon saint Marc, etc.* n'indiqueraient-ils pas qu'ils ont été rédigés après les Apôtres et suivant leur récit, plutôt que composés par eux?

On ne peut entendre les titres des Evangiles autrement que les entendaient les Pères de qui nous les tenons. Or il est constant qu'on a toujours dit dans l'Eglise indifféremment *Evangile selon S. Matthieu* ou *Evangile de S. Matthieu, etc.*⁶. Ces deux titres se doivent donc accorder.

Ce n'est pas pourtant qu'ils soient tout à fait identiques. Quand on dit : *l'Evangile de S. Matthieu*, on entend l'écrit

¹ « Dieu a toujours gardé cet ordre admirable de faire écrire les choses dans le temps qu'elles étaient arrivées et que la mémoire en était récente. » Bossuet, *H. U.*, II, 27. — ² Joan., VIII, 17; Heb., X, 28. — ³ *Αυτοπται*, Luc., XII. Cf. Deut., XVII, 6. — ⁴ *Supra*, n. 24 et 25. — ⁵ S. Aug., *De consensu Evangelist.*, I, 10. S. Hieron., *Epist.* LIII, 4, 5. — ⁶ Cf. II Mac., II, 13; S. Iren., I, XXVI, 2; III, I. Clem., *Strom.*, I, 21.

de S. Matthieu sur le Sauveur et sa prédication; et quand on dit : *l'Evangile selon S. Matthieu*, on entend l'avènement du Sauveur et sa prédication décrits par S. Matthieu. Ainsi cette expression : *selon, secundum, κατὰ*, fait entendre que l'Evangile a existé comme fait avant d'être rédigé par écrit, et qu'il l'a été par plusieurs auteurs et de plusieurs manières tout en conservant son unité objective. C'est dans ce sens que nous disons : *L'Ancien Testament selon les Septante; le Nouveau Testament selon l'Italique, selon la Vulgate, etc.*¹.

42. — Dans quel ordre et quel espace de temps les Evangiles ont-ils paru ?

L'ordre selon lequel les Evangiles ont été publiés est marqué par le rang qu'ils occupent dans le Nouveau Testament; car la disposition actuelle de ces livres remonte aux premiers temps, et ne peut guère s'expliquer autrement. Si S. Jean, par exemple, avait écrit avant les synoptiques, quelle raison aurait-on eu de le placer après eux? Et si S. Marc avait écrit avant S. Matthieu, comment S. Matthieu ne viendrait-il pas après lui? C'est du reste le témoignage bien exprès de la tradition.

On sait que les Evangiles synoptiques ont paru dans un espace de vingt à vingt-cinq ans, de l'an 45 à l'an 65 environ, longtemps avant l'Evangile de S. Jean. S. Matthieu a écrit le premier et de très bonne heure, avant de quitter la Judée pour aller prêcher la foi parmi les Gentils². S. Marc a fait sa rédaction un peu plus tard, mais pourtant bien avant la mort de S. Pierre en 67. D'après Papias³, Clément d'Alexandrie, Tertullien, etc., son livre fut rédigé avec le concours et sous la direction du prince des Apôtres. Eusèbe⁴, et S. Jérôme⁵, disent que S. Pierre a donné sa sanction à cet ouvrage et qu'il en a autorisé la lecture pour toutes les Eglises. Le troisième Evangéliste, qui débute en disant qu'il existe déjà plusieurs écrits sur la vie du Sauveur, I, 1, et qu'il

¹ Cf. S. Aug., *Cont. Faust.*, XXXII, 2. — ² Canon de Muratori, *A. T.*, n. 40. — ³ Euseb., *H. E.*, III, 39. — ⁴ Euseb., *H. E. Ibid.* — ⁵ *Id.*, *H. E.*, II, 14, 15; VI, 14, 23. — ⁶ S. Hier., *de Vir. illust.*, 8, 9.

s'attachera à être complet et bien suivi, n'a écrit qu'après S. Marc. Cependant il est fait mention de son livre, au commencement des Actes, comme d'un ouvrage déjà publié, et les Actes ont été terminés visiblement avant l'an 67¹. Cet évangile, comme celui de S. Marc, a donc été écrit du temps des Apôtres et approuvé par eux.

43. — Evangiles synoptiques : leur caractère ; raison des différences et des analogies qu'on remarque entre eux.

I. Les Allemands ont donné le nom de synoptiques aux trois premiers évangiles, à cause d'un caractère qui leur est commun, et qui les distingue de S. Jean. Ayant tous trois le même objet et suivant la même méthode, ils semblent marcher de front dans leurs récits, sur des lignes parallèles, de sorte qu'à toutes les époques de la vie du Sauveur, on en trouve au moins deux en regard l'un de l'autre pour s'éclairer et se soutenir².

II. Les Synoptiques se distinguent encore du quatrième évangile par d'autres caractères. Outre la date³, et le style⁴, qui sont propres à chacun, ils se proposent un autre but et ils ont un autre objet que S. Jean. — 1° Les Synoptiques se proposent de faire connaître le divin Maître, ses œuvres et sa doctrine, toute sa doctrine sans distinction, pour lui gagner des disciples. S. Jean écrit pour réfuter ceux qui niaient la divinité du Sauveur; il a en vue d'éclairer et de soutenir la foi de l'Eglise sur ce dogme en particulier. Ce but est manifeste, et l'auteur le déclare lui-même à plusieurs reprises⁵. — 2° Les Synoptiques s'attachent à retracer la prédication du Sauveur dans la Galilée, leur province, sans laisser ignorer néanmoins qu'il a fait plusieurs voyages en Judée et même plusieurs séjours à Jérusalem⁶. Leurs récits nous le montrent

¹ *Eo tempore scripserunt Marcus et Lucas quo non solum ab Ecclesia Dei, sed ab ipsis adhuc in carne remanentibus apostolis, probari poterunt.* S. Aug., *De consensu Evangel.*, IV, 9. Tert., *Adv. Marcion.*, IV, 2, 5. *Infra*, n. 53, 54, 63, 64, 69, 483, 484, 567. — ² Συνοψις, vue simultanée. — ³ *Supra*, n. 42. — ⁴ *Infra*, n. 72, 73. — ⁵ Joan., XX, 31. Cf. I, 7; III, 16; IV, 42; XII, 37. — ⁶ Remarquer ses voyages, Luc., IX, 51; X, 34 : ses disciples, VI, 17; XIX, 31, 37; XXIII, 50; sa plainte : *Quoties volui!* XIII, 34.

sur les bords du lac de Génésareth, à Capharnaüm, près de Tibériade, à Nahim, à Bethsaïde; quelquefois dans la Décapole, à Gadare, à Césarée de Philippe; quelquefois dans la Pérée; mais ils ne le suivent dans la Judée qu'une seule fois, à la fin de sa vie, lorsqu'il y vient pour y faire sa dernière Pâque et y subir sa Passion. S. Jean a un autre plan et se tient sur un autre théâtre. Il s'attache à ce que Jésus-Christ a dit et fait en Judée et à Jérusalem, à l'occasion des quatre solennités que cet évangéliste signale¹. Il rapporte les discours qu'il a tenus dans le temple; ses discussions avec les docteurs relativement à sa dignité et à sa mission; ses miracles à la piscine, à la fontaine de Siloé, à Béthanie. Il s'étend sur le séjour du Sauveur aux alentours de la ville, aux approches de sa Passion, etc.

III. Quant aux différences qu'on observe entre les trois Synoptiques, on les explique aisément : il suffit de penser à la position, au caractère, au but particulier de chaque évangéliste. Mais les analogies que présentent leurs écrits étonnent davantage². On se demande comment il se fait qu'en tant d'endroits ces trois auteurs se ressemblent à ce point, non-seulement pour le fond de l'histoire et pour la doctrine, mais encore pour l'ordre du récit, pour la forme du langage, et même pour les expressions.

Les Allemands se sont beaucoup exercés sur cette question. — 1° Suivant certains docteurs, il a dû exister à l'origine une sorte d'évangile oral, c'est-à-dire *un fond de prédication commun entre les Apôtres*³, et cet évangile a passé naturellement de la mémoire des prédicateurs dans les écrits des auteurs

¹ Joan., II, 13-23; VI, 4-72; VII, 2, 10; X, 22, 23, etc. — ² Près de la moitié du premier évangile appartient uniquement et exclusivement à S. Matthieu, comme un peu plus de la moitié du troisième à S. Luc; mais il y a peu de choses en S. Marc qu'on ne lise également ou en S. Matthieu, ou en S. Luc, ou dans l'un et l'autre à la fois. Ce dernier cas est même le plus fréquent. L'identité des choses n'emporte pas pourtant l'identité des termes. La plupart du temps, quand les évangiles rapportent un même fait, ils l'énoncent en termes différents. C'est surtout dans les discours du Sauveur et particulièrement dans ses maximes que l'on trouve l'identité des mots jointe à l'identité des pensées. — ³ Η διδαχὴ τῶν Ἀποστόλων. Act., II, 42.

sacrés. Mais cette explication n'en est pas une. Tout le monde convient que les Apôtres devaient avoir au fond les mêmes souvenirs et la même prédication. Ce qu'on voudrait savoir, c'est comment il se fait que, pour les détails et pour les expressions, S. Matthieu, S. Marc et S. Luc se rencontrent si souvent deux à deux et même qu'en plus de quarante passages leurs écrits soient parfaitement identiques. — 2° Eichorn imagina qu'il y avait eu un premier évangile, une histoire du Sauveur composée en hébreu par le collège apostolique, et que c'était ce protévangile qui avait fourni à chacun des Synoptiques le fond de son récit et aux Pères des premiers temps leurs citations, toujours un peu différentes des textes actuels. Mais cette idée est abandonnée. Si ce protévangile avait existé, s'il avait eu pour auteurs les douze Apôtres, c'eût été pour l'Eglise le plus vénérable de tous les livres; et comment aurait-il disparu sans laisser aucun souvenir? — 3° Un mot d'un homme apostolique, recueilli par Papias et rapporté par Eusèbe ¹, a fait hasarder par les rationalistes une nouvelle supposition. S. Matthieu n'aurait écrit que les discours ou les maximes du Sauveur, τα λογία; S. Marc se serait borné à retracer les faits; et de la combinaison de ces deux éléments seraient sorties trois rédactions différentes, faites par des auteurs inconnus et attribuées, la première à S. Matthieu, la seconde à S. Marc et la troisième à S. Luc... C'est encore là une hypothèse sans solidité. Papias lui-même, sur lequel on s'appuie, proteste contre l'interprétation qu'on donne à ses paroles. Après avoir dit que S. Marc a rapporté les discours comme les actions du Sauveur, τα ἢ λεχθεντα ἢ πραχθεντα, il ajoute qu'il n'a pas fait néanmoins une histoire suivie de sa prédication : συγ' ωσπερ συνταξιν των κυριακων ποιουμενος λογων. Quant à S. Matthieu, Papias l'oppose, il est vrai, à S. Marc, mais ce n'est pas comme ayant traité un sujet différent ou plus restreint, c'est comme ayant écrit en hébreu, dans un idiome peu répandu. S'il dit qu'il a écrit τα λογια Χριστου, les oracles ou les instructions du Seigneur, plutôt que

¹ Euseb., *H. E.*, III, 39.

ses actions, la raison en est fort simple : c'est qu'en effet les discours du Sauveur sont l'objet principal du premier évangile.

En définitif, la meilleure explication des analogies que les Synoptiques ont entre eux est encore la plus ancienne. Ces écrits se sont suivis dans l'ordre où l'Eglise les a rangés. Le second évangéliste a connu le premier, et le troisième les deux précédents. Le dernier a profité du travail de ses devanciers, comme le second de celui du premier. Il ne le nomme pas néanmoins, parce qu'il n'a besoin d'aucun appui pour se faire recevoir, et que son inspiration lui suffit. En même temps, il omet ce qui ne va pas à son but, il intercale dans son récit ce qu'il a appris personnellement des Apôtres ou des premiers disciples ¹. On peut croire, en outre, pour expliquer certaines nuances, que S. Marc et S. Luc n'ont connu de S. Matthieu que le texte hébreu, ou qu'en beaucoup d'endroits ils l'ont reproduit de mémoire.

44. — Ne pourrait-on pas démontrer directement et à la fois l'authenticité, l'intégrité et la véracité des quatre évangiles?

On démontre solidement l'autorité des quatre Évangiles dans les traités théologiques : *De vera religione*, et dans les Introductions au Nouveau Testament ². Mais nous croyons pouvoir nous en tenir sur ce sujet aux raisons que nous avons données, nos 23, 24, 25, et aux observations qui nous restent à faire au début des Évangiles et à la fin de ce livre ³.

Il nous semble d'ailleurs que pour un esprit intelligent et droit, l'Évangile n'a plus à établir ses titres de créance. Nous ne sommes plus au temps de Celse. A quoi bon recommencer ce qu'on a fait alors et avec tant de soin? La cause a été jugée; il y a dix-huit cents ans, et il n'y a aucune raison de révoquer l'arrêt. Les peuples civilisés ont accepté l'Évangile; ils lui ont donné leur foi, la foi la plus vive, la plus universelle et la plus constante, au moment où il en coûtait le plus de le

¹ S. Aug., *de cons. Evang.*, I, IV, etc. — ² Cf. de Val-Roger, I, 352; Lamy, II, 248; Wallon; Mgr Meignan. — ³ *Infra*, n. 54, 62, 66, 69, 466, 569-572, 846.

reconnaître pour vrai, où il eût été le plus facile de le convaincre de fausseté, s'il était une imposture ou une erreur. Pour se faire accepter ainsi, avec une telle conviction, par les esprits les plus éclairés et les moins crédules ¹ il a fallu que l'histoire évangélique fût non seulement authentique et certaine, mais la plus authentique et la plus certaine de toutes les histoires. Le jugement que le monde a porté alors contre lui-même conserve toute sa valeur, et la foi toujours persistante des esprits sages et clairvoyants est la plus convaincante des démonstrations ².

Supposez que vous ayez devant vous un vaste édifice, dont l'antiquité vous soit connue et dont la masse n'ait jamais subi aucun ébranlement, qui soit battu en brèche depuis des milliers d'années et qui brave tous les coups, sans rien perdre de sa fermeté ni de son élévation : aurez-vous besoin de creuser la terre et de faire de longues recherches pour être assuré que la base en est solide et que ses premières assises ont été bien cimentées ? ³

45. — Les évangélistes n'ont-ils rien écrit que sur des témoignages et des renseignements certains ?

On peut distinguer dans l'Évangile deux sortes de faits :

1° Des faits *capitiaux*, d'une importance majeure, comme les principales œuvres du Sauveur, ses miracles les plus éclatants, sa Passion, sa mort, sa résurrection. — Pour ceux-ci, si l'on s'en tient à la substance, on doit dire que les auteurs sacrés les ont rapportés sur des preuves historiquement certaines et sur des témoignages au-dessus de tout soupçon. Et il importe de bien établir ce fait, afin de montrer aux incrédules que l'histoire évangélique n'a pas moins de garantie que les autres, ou qu'avant d'être des dogmes de foi, les événements qui servent de base au Christianisme sont des réalités manifestes et incontestables.

¹ *Temporibus eruditus et omne quod fieri non potest respicientibus.* S. Aug., *de Civit. Dei*, XXII, VIII, 1. — ² *Nihil omnino societatis incolu-
lume remanet, si nihil credere statuerimus quod non possumus tenere
perceptum.* S. Aug., *de Util. cred.*, XII, 26. — ³ Cf. Mgr Perrault, *Lettre
à M. A. Lemann*, 1881.

2° Des faits *moins saillants*, d'un moindre intérêt, mais infiniment plus nombreux ; comme incidents, détails, circonstances, discours, maximes, etc. Il en est beaucoup qui ne sont pas susceptibles d'une telle constatation et sur lesquels une histoire ordinaire ne donnerait que des probabilités. Citons pour exemple les sentiments intimes des personnages évangéliques, les actes secrets du Sauveur et ceux qui n'ont pu avoir qu'un témoin ou deux ¹. Des faits de ce genre ne sauraient être allégués avec avantage à des incrédules qui n'admettent pas l'inspiration des Écritures. Comment ont-ils pu être connus avec certitude des évangélistes et devenir, avec les autres, un objet de foi obligatoire pour les chrétiens ? C'est que, comme nous distinguons deux sortes de faits, il faut distinguer aussi avec Notre Seigneur ² deux témoignages, celui des hommes et celui de Dieu. Sur les faits importants et publics, les évangélistes peuvent alléguer le premier ; pour les autres, le second leur suffit.

Il n'y a pas de doute que l'Esprit-Saint, qui inspirait les auteurs sacrés dans le récit même des faits les mieux connus, ne les ait éclairés, autant qu'il le fallait, sur ceux qui avaient laissé un souvenir moins précis, et qu'au besoin il n'ait suppléé par ses lumières aux garanties naturelles et aux renseignements humains ³. Le Sauveur avait promis cet Esprit aux Apôtres, et ils pouvaient compter sur son secours dans leurs récits historiques aussi bien que dans leurs instructions doctrinales ⁴. Ils ont reconnu et attesté l'accomplissement de cette promesse en S. Marc et en S. Luc comme en leur propre personne, puisqu'ils ont donné à l'Église nos évangiles pour divins, qu'ils les ont mis au même rang que les livres de l'Ancien Testament. Le Ciel a sanctionné par ses miracles et la parole des uns et les écrits des autres ⁵.

¹ Matth., I, 20, 25 ; II, 10, 13, 19, 20 ; III, 16 ; IV, 2-11 ; XIV, 23-25 ; XXVI, 39, 42, 44 ; XXVIII, 13, 14 ; Marc., X, 21 ; Luc., I, 8-20, 26-38 ; XXII, 42 ; Joan., IV, 7-29 ; XI, 33 ; XIII, 21, etc. — ² Joan., V, 36, 37. — ³ Gal., I, 11, 12. — ⁴ Spiritus veritas docebit vos omnem veritatem. Joan., XVI, 13. Spiritus sanctus vos docebit omnia et suggeret vobis omnia quaecumque dixerit vobis. Joan., XIV, 26. — ⁵ Domino cooperante et sermonem confirmante sequentibus signis. Marc., XVI, 20. Contestante

Voilà pourquoi nous croyons sans réserve aux quatre évangiles, au second comme au premier, au dernier comme aux trois autres. Voilà pourquoi ces livres sont pour nous un objet de foi dans toutes leurs parties sans distinction. Dieu a tout inspiré; et sa véracité, qui nous répond de tout, nous oblige à tout croire. Car la foi que nous leur devons a essentiellement pour motif son témoignage et son autorité. Ce ne serait pas faire un acte de cette vertu que d'adhérer à une vérité, par cette seule considération qu'elle a pour garants des hommes qui ne peuvent être ni trompeurs ni trompés.

46. — Évangiles apocryphes : leur rapport avec les Évangiles authentiques.

Une quarantaine d'évangiles apocryphes nous sont connus, et sept d'entre eux sont arrivés intégralement jusqu'à nous. C'est : l'*Histoire de Joseph le charpentier*, l'*Évangile de l'enfance de Notre Seigneur*, celui de la *Nativité de la Sainte Vierge*, l'*Histoire de son enfance*, l'*Évangile de S. Thomas*, celui de *Nicodème*, le *Protévangile de S. Jacques le Mineur*¹. Tous ces livres ont pour objet l'enfance et la jeunesse de Notre Seigneur, sauf l'évangile de Nicodème, qui se rapporte à la Passion. Loin de jeter du doute sur l'authenticité de nos quatre évangiles, ils en font ressortir le caractère original et divin². Un regard suffit pour reconnaître de quel côté se trouve la contrefaçon³.

Ils prouvent en même temps, de la manière la plus sensible, l'impossibilité qu'il y a toujours eu de faire recevoir comme divin un écrit qui n'avait pas en sa faveur le témoignage des Apôtres et la tradition de l'Église. Tout apocryphes qu'ils sont en effet, ces ouvrages ne laissent pas d'avoir un certain mérite. Sans être du premier siècle, ils remontent assez haut

Deo signis et portentis et variis virtutibus et Spiritus Sancti distributionibus. Heb., II, 4.

¹ A. T., n. 64-69. — ² Wallon, *Croyance à l'Évangile*, II, 2. — ³ In quantum falsum corruptio est veri, in tantum præcedat necesse est veritas falsum. Tert., *Adv. Marc.*, IV, 4.

dans l'antiquité; ils s'accordent avec nos livres inspirés, généralement du moins; ils y font de fréquentes allusions et ils s'efforcent d'en reproduire le langage. On pouvait donc s'édifier et s'instruire en les lisant. Néanmoins l'Église s'est bien gardée de les mettre au même rang que les quatre évangiles et d'en faire le même usage. Elle a pu en témoigner quelque estime en certains endroits, comme des Vies des Saints et des Actes des Martyrs; mais jamais elle ne les a joints aux autres dans ses Canons, jamais elle n'a souffert qu'on leur attribuât la même autorité qu'aux divines Écritures; et quand on a prétendu les faire passer pour canoniques ou qu'on les a attribués à des écrivains inspirés, elle n'a pas hésité à punir sévèrement les imposteurs qui cherchaient à les imposer à la crédulité des simples. Tertullien nous apprend que S. Jean fit déposer un prêtre, dans l'Asie-Mineure, pour avoir attribué à S. Paul une histoire qu'il croyait édifiante et glorieuse pour l'Apôtre¹; et l'évêque Sérapion, qui gouvernait l'Église d'Antioche, du temps de ce Docteur, nous fait connaître quels principes dirigeaient tous les pasteurs, lorsqu'il dit à propos d'un évangile apocryphe publié sous le nom de S. Pierre : « Nous sommes attachés à S. Pierre et à tous les Apôtres, mais cela ne nous empêche pas de rejeter les écrits qu'on leur attribue faussement, étant certains de n'avoir rien reçu de semblable de ceux qui nous ont précédés². »

47. — Importe-t-il de connaître la chronologie de la vie de Notre Seigneur et de la rattacher exactement à l'histoire profane?

C'est une maxime générale que la chronologie et la géographie sont les deux yeux de l'histoire. Or, dans la Vie du Sauveur, les questions chronologiques ont une importance

¹ Sciens in Asia presbyterum, convictum atque confessum id se amore Pauli fecisse, loco discessisse. Tert., *de Bapt.*, XVII. Cf. S. Hieron., *de Vir. ill.*, VII. — ² Οτι τα τοιαυτα ου παρελαβομεν. Euseb., *H. E.*, VI, 12. Cf. S. Iren., III, XI, 8; S. Justin, *1 Apol.*, 66, 67; Tert., *de Præscr.*, 36; *De anima*, II; Orig., *In Luc.*, Hom. I; Euseb., *H. E.*, III, 25. S. Hierom., *Epist. ad Damas.*, *ad Paulin.*; *ad Læt.*, etc; S. Aug., *Cont. Faust.*, XI, 2; XXIII, 9. Concil. Laod., can. 60 (363).

particulière, au point de vue de l'exégèse et de l'apologétique. Si l'on donne aux faits de l'Évangile leur véritable date, on voit s'évanouir une foule de difficultés historiques, relatives à la naissance, à la prédication, à la mort de Notre Seigneur. Elles ne se présentent même pas, et les synchronismes indiqués par les auteurs sacrés attestent l'exactitude de leur récit. Au contraire, ces difficultés sont insolubles et deviennent autant de protestations contre l'histoire évangélique, si les faits sont transposés ou si l'on ne met pas entre eux l'intervalle qui les a séparés réellement ¹.

48. — A quelle époque a-t-on commencé à dater de la naissance de Notre-Seigneur ?

L'ère chrétienne, adoptée aujourd'hui dans toutes les contrées de l'Europe, sauf la Turquie, n'est en usage que depuis le septième siècle. Jusque-là, chaque Etat avait supputé le temps par la série de ses princes et les années de leur règne ². On jugea meilleur et plus convenable pour des chrétiens de partir tous d'un point commun et de compter par les années de l'Eglise, ou de l'empire de Jésus-Christ. Le vénérable Bède, † 735, suivit ce système dans son *Histoire d'Angleterre*; Pépin et Charlemagne l'adoptèrent pour leurs actes officiels : *Sous l'empire de Notre Seigneur Jésus-Christ, l'an de grâce, etc.* ³.

C'est un prêtre de l'Eglise de Rome, aussi savant que pieux, Denys le Petit († 540), qui eut l'honneur d'imaginer et de proposer cette innovation. Malheureusement, son point de départ ne fut pas déterminé d'une manière bien exacte ⁴. Non seulement Denys commença son année au premier janvier au lieu de la commencer au vingt-cinq décembre ⁵, mais encore, de l'aveu de tous les chronologistes, il retarda la naissance de Jésus-Christ de quatre ans au moins,

¹ S. Aug., *de doct. Christ.*, II, 28. — ² Luc., III, 1, 2. — ³ Imperante Domino nostro Jesu Christo, anno..., I Pet., V, II, etc. — ⁴ Cf. Bossuet, *H. U.*, I, X. — ⁵ Le début de l'année fut assez longtemps incertain. Plusieurs commençaient à Pâques. Chez nous, un édit royal de 1505 prescrivit de commencer au 1^{er} janvier.

et probablement de six; car il l'a placée en l'an de Rome 754, et il est prouvé aujourd'hui qu'Hérode, le persécuteur du Sauveur, celui qui ordonna le meurtre des enfants de Bethléem jusqu'à l'âge de deux ans, est mort quatre ans plus tôt, l'an de Rome 750. Une erreur de ce genre est excusable, sans doute; mais elle n'est pas sans inconvénient. Elle vient surtout de ce que Denys le Petit crut devoir prendre à la rigueur ce que dit S. Luc, que Notre Seigneur avait une trentaine d'années en l'an 15 du règne de Tibère ¹.

49. — Est-on d'accord sur l'année où le Sauveur a commencé à prêcher et sur celle où il est mort ?

On discute sur la date de la mort du Sauveur, comme sur celle de son baptême, comme sur celle de sa naissance. — 1^o Un certain nombre d'auteurs pensent que la tradition nous a conservé fidèlement le nombre d'années que Notre Seigneur a vécu; et, le faisant naître quatre ans avant notre ère, ils sont forcés, pour ne pas dépasser la mesure de trente-trois ans, de placer sa mort en l'an 29 ². Par suite, ils font commencer sa carrière évangélique en l'an 26 ou à la fin de l'an 25, la plupart donnant à sa prédication trois ans et demi, plutôt que trois ans. Pour concilier ce sentiment avec le texte de S. Luc qui place le baptême du Sauveur en l'an 15 de Tibère, III, 1, ils disent que le règne de Tibère commença officiellement, non à la mort d'Auguste, mais trois ans plus tôt, au moment où Auguste l'associa à l'empire. Telle est l'opinion de Sepp, de Rorbacher, etc. Le P. Patrizi place également la mort de Notre Seigneur en l'an 29; mais comme il reporte sa naissance six ans avant notre ère, il lui donne alors trente-cinq ans. — 2^o Un grand nombre d'historiens et de commentateurs, persuadés qu'on ne peut faire

¹ Anno quinto decimo Tiberii Cæsaris... Jesus erat incipiens quasi annorum triginta. Luc., III, 1, 23. — ² On ne peut pas dire qu'il y ait là-dessus une tradition assurée et précise. La plupart des Pères donnent à Notre Seigneur au moment de sa mort une trentaine d'années; mais suivant S. Irénée, il en aurait eu au moins quarante et peut être cinquante. *Adv. Hæres.*, II, XXII, 5. Cf. Joan., VIII, 56, 57; S. Aug., *de doct. Christ.*, II, 28.